LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0242 du Mercredi 24 février 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

TOM SAINTFIET

Le corps au Togo le cœur au Cameroun

P 6

Togo, des avancées économiques depuis 2007

Vers un taux de croissance de 6,2% d'ici 2017

P8

INTERVIEW

Me Daniel Dosseh Adjanon,

P 7

Président de la Chambre nationale des notaires du Togo

Editorial

Dompter la pauvreté

La collecte des données du programme d'urgence de développement communautaire(PUDC) a débuté dans les régions de l'intérieur et se poursuit dans la région maritime. Selon le dernier conseil des ministres, on note une participation massive des populations à cet exercice qui permettra d'établir une cartographie précise des besoins prioritaires des populations en vue d'apporter les solutions les plus adaptées aux préoccupations exprimées.

Arrivé en début d'après-midi hier à New York, où il doit prendre part à la conférence organisée à l'occasion des 50 ans du PNUD, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a évoqué la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC); c'était au cours d'un entretien avec Helen Clark, l'Administrateur du PNUD. C'est dire tout l'intérêt que l'Etat togolais attache au bien-être des populations à la base.

Lutter contre la pauvreté à la base fait partie des préoccupations du gouvernement togolais qui ne cesse de multiplier les projets. Aux autres initiatives déjà existantes, s'ajoute désormais le programme d'urgence de développement communautaire(PUDC). Institué en janvier dernier par un décret présidentiel, le PUDC devra contribuer à réduire la pauvreté à la base en permettant l'accès rapide des communautés pauvres à des infrastructures, équipement et services sociaux économiques de base. Le projet qui doit couvrir la période de 2016 à 2019 soit trois ans, bénéficie d'un appui du programme des nations unies pour le développement (PNUD). Entre autres axes majeurs du projet on peut citer les infrastructures socioéconomiques, le renforcement des capacités des acteurs au plan local, l'entreprenariat et le système de géolocalisation des interventions.

Le projet faut-il le rappeler est en faveur des populations vivant dans les zones de fortes vulnérabilité. Il devra permettre un accès aux services sociaux de base. La pauvreté est endémique dans beaucoup de zones où l'eau potable, l'énergie et les infrastructures de première nécessité manquent cruellement. Des actions sont déjà en cours sur le terrain notamment des tournées dans certaines régions et préfectures qui ont permis de prendre contact avec des groupes cibles dans la logique de la mise en œuvre de ce programme. Point n'ai besoin de le rappeler, le programme d'urgence de développement communautaire est un projet clé pour un réel mandat social. Après donc la promesse électorale, voici venu le temps du respect de la parole donnée..■

La Rédaction

Menaces terroristes :Le Togo multiplie des actes de prévention

Les mesures sécuritaires dans les hôtels au centre d'une rencontre

P 3

Le collège militaire Eyadema en deuil

Au moins deux enfants de troupe tués dans un accident de véhicule

P 3

Togotelecom

De nouvelles offres internet ADSL

P 8

LE LIBERAL

Budget programmes et réformes administratives

Pour une gestion axée sur les résultats

Le conseil des ministres qui s'est tenu la semaine dernière a accouché d'un (01) décret et de deux (02) communications majeures. La première communication suivie par le conseil et qui interpelle à plus d'un titre porte sur les budgets programmes et les reformes administratives à engager par l'Etat dans les mois à venir. En effet, la directive n°06/2009/CM/UEMOA portant loi des finances au sein de l'UEMOA, a instauré une démarche de gestion axée sur les résultats dans les huit Etats membres. Désormais, pour l'ensemble de ceux-ci, le budget de chaque Etat membre se présentera sous forme budget programme à partir du 1er janvier 2017. A l'instar des autres pays de l'UEMOA, notamment le Burkina-Faso, le Bénin, le Sénégal, qui sont avancés dans ce processus depuis 2010, le Togo a démarré en 2012 l'élaboration des budgets programmes conformément à ces nouvelles directives de l'UEMOA. Dans le cadre des préparatifs de la période transitoire pour la mise en œuvre desdites directives, 12 ministères totalisant 60% des dépenses de l'Etat, ont été retenus pour la phase pilote d'élaboration de leur budget programme.

CASEF

La finalisation des travaux a commencé en février 2013 avec l'appui du consultant recruté par le PARCI2 financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Après avoir adopté une méthodologie harmonisée, les politiques sectorielles ou plans d'action des 12 ministères pilotes ont été découpés en programmes sur la base de leur mission. Chaque programme a été décliné en actions, en activités. Les indicateurs d'impact et d'effet ont été formulés.

Ces reformes qui résultent des directives de l'UEMOA ont été enfin intégrées dans le corpus juridique national et induisent un changement notable dans la gestion du budget de l'Etat qui ne sera plus voté par service administratif, mais plutôt par programme et par dotation. La nouvelle approche est rendue nécessaire par la ''gestion axée sur les résultats'' prônée par l'UEMOA.

Ainsi, chaque institution et ministère pourra élaborer et faire adopter deux (02) à six (06) programmes au maximum. Le budget programme permet donc de rapprocher les ressources sollicitées des résultats à réaliser par chaque ministère ou institution, et une meilleure appréciation des dépenses publiques à budgétiser.

L'adoption de cette méthodologie entraîne des changements dans le mode de gestion de l'administration publique ; par exemple le ministre ou le président d'une institution devient l'ordonnateur principal des crédits de son budget, et un nouvel acteur apparait dans le processus, à savoir, le responsable de programmes.

Ce dernier aura désormais la charge de déterminer les objectifs spécifiques, d'affecter les moyens et de contrôler les résultats des services chargés de la mise en œuvre du programme. Il doit également s'assurer du respect des dispositifs de contrôle interne et de contrôle de gestion. Aussi pour assurer l'efficacité de la réforme, le conseil a instruit le ministère chargé de l'économie et des finances de réfléchir sur la nouvelle organisation des ministères et institutions afin que ceux-ci soient formés et prêts pour la mise en œuvre de la réforme.■

Démocrate

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)

Quels besoins pour les populations concernées ?

Le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) dont l'objectif est de venir en aide aux populations les plus démunies a récemment vu le jour. Nouveau fer de lance de la politique sociale des autorités togolaises, le PUDC bénéficie du soutien du PNUD et sera exécuté sur la période 2016-2018. Le programme mise sa réussite sur l'inclusion des populations rurales et semi-urbaines. En effet, Le PUDC cible les populations rurales et semi-urbaines vulnérables afin de leur offrir des services sociaux de base et d'impliquer les acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité. Plusieurs ministres ont sillonné le pays ces derniers jours afin de recueillir les avis des premiers concernés.

Une sortie sur le terrain capitale pour toucher les réalités et préoccupations des populations bénéficiaires.

Il se dégage de cette mission que les Togolais veulent un meilleur accès à l'électricité, surtout le solaire, davantage de mesures en faveur de l'agriculture, le renforcement des capacités en gestion des Comités villageois de développement (CVD), la construction de forages, le raccordement au réseau d'adduction d'eau, la réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires. Les problèmes liés à la santé notamment la dotation de personnel qualifié ainsi que des infrastructures ont été vivement évoqués. L'aménagement des étangs piscicoles, le recours à la micro irrigation et le renforcement des capacités entrepreneuriales ont également meublé les esprits des populations rencontrées. Du côté des initiateurs, on rassure de la prise en compte de ces diverses préoccupations.

Notons pour finir que le PUDC comprend plusieurs axes dont le développement des infrastructures socio-économiques de base, le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entrepreneuriat rural et la création d'un système de géolocalisation des infrastructures.■

Démocrate

Le collège militaire Eyadema en deuil

Au moins deux enfants de troupe tués dans un accident de véhicule

Difficile à ce jour de déterminer avec exactitude le nombre d'élèves qui ont péri samedi dernier dans un accident de circulation au niveau de la localité de Yade à environ 5 km de la ville de Kara. En effet un véhicule transportant des élèves du collège militaire Eyadema a fini sa course dans les ravins. Le véhicule poids lourd de marque Benz avec à son bord près de 60 élèves militaires, selon des témoins, amenait les jeunes élèves à Kara pour supporter leur équipe de football qui livrait un match contre le collège Chaminade dans le cadre du championnat interscolaire de football. Du côté de l'état-major des Forces Armées Togolaises on gère cette information jugée très sensible avec mesure. Pour l'instant aucun communiqué officiel pour situer avec exactitude l'opinion sur le nombre de décès liés à ce drame. Mais de sources proches du collège, l'accident aurait fait deux morts sur place avec de nombreux blessés dont certains dans un état critique. Les localités environnantes ont été alertées par les sirènes des ambulances faisant plusieurs navettes entre Yadè et le CHU de Kara. En attendant une enquête pour situer les uns et les autres sur les motifs réels de cet accident, les témoins évoquent un excès de vitesse. Le capitaine qui assume l'intérim à la tête du collège serait pour l'instant mis aux arrêts.

Enfants de troupe

Précédemment appelé collège militaire de Tchitchao, le collège militaire Eyadéma a été créé en avril 1979 et fait partie des écoles prestigieuses au Togo. Exclusivement réservé autrefois aux enfants des militaires, le collège est ouvert depuis quelques années à tous les jeunes togolais sur concours. Il accueille aussi des élèves venant de plusieurs pays du continent.

Le collège Militaire Eyadéma donne aux élèves qui y sont admis, une instruction et une éducation telle qu'ils puissent participer dans les meilleures conditions au recrutement des cadres des Forces Armées Togolaises et de la fonction publique. Les élèves ne sont pas des militaires, cependant parallèlement aux programmes de l'éducation nationale, les élèves sont soumis à une légère instruction militaire. Des cours de règlement et d'ordre serré sans armes leur sont dispensés par des chefs de peletons et des sous officiers expérimentés. Ils apprennent la hiérarchie militaire et la manière de se présenter. Des cours d'éducation physique et sportive (EPS) occupent une place prépondérante, peut-on lire sur le site du collège.■

La rédaction

Menaces terroristes :Le Togo multiplie des actes de prévention

Les mesures sécuritaires dans les hôtels au centre d'une rencontre

Les attaques terroristes qui sévissent partout dans le monde interpellent aujourd'hui toutes les nations. Après la séance de simulation de protection et de sécurisation de l'hôtel RADISON BLUE 2 Février par les forces de sécurité togolaise la semaine dernière, le gouvernement a jugé bon de rencontrer ce mardi 23 février, les tenants des hôtels et restaurants afin de discuter des mesures sécuritaires à prendre pour démasquer tout suspect de crime d'attentat dans les hôtels et restaurants qui sont la plupart du temps les lieux cibles de combattants « djihadiste ». Cette rencontre d'échange et de concertation s'est tenue en présence d'une centaine de représentants d'hôtels et restaurants, du ministre de la sécurité et de la protection civile, de la ministre du commerce et de la promotion du secteur privée ainsi que celui de l'urbanisme et de l'habitat.

L'objectif de cette rencontre était d'emmener les chefs d'entreprises d'hôtellerie et de restauration à revoir et renforcer les mesures de sécurité dans de leurs hôtels et restaurants.

Pour ce faire, le Ministre de la sécurité et la protection civile et ses collègues ont

Les membres du gouvernement

réitéré leurs vœux de voir les hôtels et restaurants de la place équipés de caméras surveillances, d'appareils de scanner, de toujours tenir un cahier de police tenant lieu de photocopies de passeports ou cartes d'identité de leurs clients.

Par ailleurs, il les a exhorté à appeler les numéros verts qui sont le 117, le 172 et aussi songer à faire recours à l' expertise du ministère de la sécurité et de la protection civile dans le choix de recrutement de leurs agents de sécurité afin d'éviter toute infiltration de récidivistes ou de personnes véreuses parmi leurs agents de sécurité.

Cette rencontre a aussi permis aux tenanciers d'hôtel et de restaurants de soumettre leurs doléances aux autorités gouvernementales. Ils ont donc souhaité que le gouvernement subventionne le prix de caméras de surveillance et scanners. Par ailleurs que le ministère en charge de la protection affecte des forces de l'ordre dans les hôtels et restaurants, et permettre qu'il y ait une réaction prompte après chaque appel des numéros verts.

En réponse, les ministres ont rassurées que ces doléances seront prises en compte et que le gouvernement ne ménagera aucun effort quant en matière de sécurité de la population.

Quant aux bandes sonores de menace contre le Togo qui circulent sur les réseaux sociaux le ministre de la sécurité, DaméhameYark a tenu à rappeler qu'aucune menace ne plane sur le Togo mais comme tout pays, le Togo doit rester vigilant afin d'empêcher toute attaque terroriste sur le sol Togolais. C'est pour cela qu'il appelle les uns et les autres à collaborer avec les forces de l'ordre afin de démasquer tout suspect.■

Alain Tchédré

LE LIBERAL

L'artiste Amtha Kol a officiellement lancé l'évènement « caravane d'Afrique »

Enfin la 6e édition de l'événement «caravane d'Afrique » aura belle et bien lieu au Togo en juin 2016. C'est l'artiste même qui l'a confirmé au cours d'une conférence de presse le 18 février dernier. La « caravane d'Afrique » se présente comme un évènement d'éveil des cultures et de rencontre donnant une visibilité nette des cultures africaine et favorisant des changes. Longtemps célébrée sous les cieux de Nièvre en France, le Togo ne connaitra la première célébration de cet évènement que le 29 juin 2016 et pour cause l'artiste attachée à sa terre natale et à son continent. « Une caravane d'Afrique n'a de nom que si elle foule le continent Africain » a déclaré AmthaKol. La première édition de la caravane d'Afrique au Togo est couplée de la création du collectif « MILLAWOE » en français nous le ferons composé des artistes de la chanson togolaise.

Selon la description de l'évènement, « caravane d'Afrique » développe des concerts et spectacles de qualité, des expositions, des ateliers autour des rythmes et sons africains, des émissions radio et autre. Outre ces talents d'artiste, Amtha Kol est aussi animatrice musicale et culturelle d'une émission intitulée « caravane 'd'Afrique » sur RCF une radio importante dans le département français de la Nièvre. De son vrai nom Kolani Amina, alors qu'elle était encore très jeune, elle est vite repérée par la maison de disque EMI suite au grand prix de la télévision où elle enregistre deux albums « Shekelo « et « Djolé ».

Auteur compositeur interprète et entrepreneur de spectacles vivant, AmthaKol est responsable de la Gospel Arica House, un établissement culturel crée depuis 2009 dans le département français.

Notons que l'artiste a voulu offrir cette opportunité au Togo en 2015 mais des difficultés ont empêché l'évènement cependant déterminée elle a décidé de faire du Togo pour cette année le 1er pays à accueillir la caravane d'Afrique. Ainsi elle aura lieu à Dapaong le 29 juin 2016 pour être clôturée à Lomé ■

Keyewa

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Madame Victoire Sidemeho Dzidudu TOMEGAH-DOGBE, Directeur de Cabinet du Président de la République, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, son époux et leurs enfants

Togbe François Gagnon TètèDUMASHIE III, Chef Traditionnel du village de Badougbé-Adjomé, Préfecture de Vo

La Famille TOMEGAH

La Famille AGBESSI

Monsieur FrancisMessanvi TOMEGAH, son épouse et leurs enfants

Madame ThèrèseZinhoé TOMEGAH-TETEVI, son époux et leurs enfants

Madame Ludovica Dehomè TOMEGAH, ses frères et sœurs, son époux et leurs enfants

Monsieur Germain Gbèhomilo TOMEGAHses frères et sœurs, et leurs enfants

Les familles parentes, alliées et amies

Sont très sensibles à vos diverses marques d'amitié, de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du retour à la Maison du Père Céleste de leur bien-aimé

Romanus Kossivi Amewanou TOMEGAH

Inspecteur des Postes et Télécommunications du Togo (PTT) à la Retraite

Pieusement endormi dans le Seigneur le Samedi 13 février 2016 dans sa 84ème année

Et vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la célébration des obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

Vendredi 26 février 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, corps présent

Samedi 27 février 2016

6h-8h : Chapelle ardente

8h 30 : Levée du Corps

9h00 : Messe d'inhumation et d'action de grâces en l'Eglise Saint Martyrs de l'Uganda de Tokoin

Maison mortuaire : Maison TOMEGAH à Tokoin Novissi derrière le Collège Protestant de Lomé. Rue face à la Pharmacie SOURCE DE VIE.■

« Campagne pour le sourire »

Le SYNPHOT se rapproche des populations

La campagne pour le sourire à l'endroit des populations a officiellement démarré le 22 février à la maison de la santé à Avenou (siège SYNPHOT). Organisé par le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) et les laboratoires micro labs, cette campagne a pour objectif d'améliorer l'accueil dans les formations sanitaires publiques du Togo. La campagne a démarré avec des consultations foraines. Ainsi déjà les 22, 23 et 24 février, le diabète l'hypertension artérielle et le VIH/sida ont fait l'objet de dépistage gratuit chez les patients qui le souhaitaient.

Selon le coordinateur des consultations foraines Massaoudou, il est important de mettre dans le centre de prise en charge le concept du sourire. « il s'agit également d'expliquer aux populations à travers cette campagne qu'il est possible de faire autrement notre médecine. Au cours de ces consultations, nous mettons un phare sur les maladies non transmissible en l'occurrence le diabète, la tension artérielle mais nous aurons la possibilité de faire le dépistage du VIH mais par consentement avec des personnes qui voudraient bien faire le test et si d'aventure le test s'avérait positif ces personnes seront orientée vers les centres appropriés pour la suite de la prise en charge » a déclaré le Coordinateur Massaoudou

Comme apothéose, un diner galas sera organisé à la maison de la santé à Avenou le 26 février. Ce diner fera des distinctions ainsi des prix seront décernés à 6 lauréats par région sanitaire avec comme critère phare le bon accueil.

Longtemps ancré dans un style de réclamation et de contestation, le SYNPHOT s'est sans doute rendu compte qu'il avait laissé le plus important de côté. Accueillir le patient et le mettre dans une bonne condition est un pas vers la guérison. Cette campagne pour le sourire du SYNPHOT à en croire les organisateurs n'est que la première édition d'une série de campagne pour se rapprocher des populations et corriger certaines façons de faire.■

Charles

LE LIBERAL

Transports routiers

La Coopérative Nationale des Transporteurs Routiers du Togo est née

La Coopérative Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (CNATROT) a été portée sur les fonts baptismaux le 18 février dernier au cours d'une assemblée générale constitutive afin de relever les défis du secteur. Cadre d'échange et de concertation, la nouvelle coopérative veut pallier le grand retard du Togo en la matière aussi bien face aux réalités du terrain que dans l'espace communautaire.

« Sans porter les gans pour le dire, notre transport routier est en retard. Face aux défis de l'heure, il est important de professionnaliser le secteur en nous mettant en coopérative au risque de nous voir disparaitre», a déclaré M. Abodji Wolou Kokou, président du comité d'organisation de l'AG.

Avec le CNATROT, c'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour le transport routier dans un contexte de réhabilitation des infrastructures routières par les autorités qui n'ont pas hésité à s'investir afin d'accompagner la nouvelle coopérative en gestation.

« Le Chef de l'Etat s'est personnellement investi en mettant à notre disposition un cabinet pour nous accompagner dans l'élaboration du projet » a-t-il renchérit plein de reconnaissance.

Pour le représentant du ministre en charge des transports, Mawutoè Fatonzoum, la mise en œuvre de cette coopérative dénote de la volonté du gouvernement d'accompagner toutes les couches de notre société à aller de l'avant afin de relever le défi de l'émergence, aussi a-t-il exhorté tous les transporter routier à y adhérer, à travailler ensemble pour le bien commun.

« C'est de votre engagement d'adhérer massivement à cette entreprise de coopérative et c'est à l'aune des résultats obtenus que le gouvernement et nos partenaires techniques et financiers décerneront leur quitus à la coopérative pour le sérieux de sa gestion », dixit M. Fatonzoum.

La nouvelle coopérative se donne déjà la mission de résoudre les problèmes de garantie auprès des institutions bancaires en matière d'acquisition de véhicules,

d'assurances et entend également aller à l'école dans la sous région afin de profiter de l'expertise et de l'expérience des uns et des autres, en l'occurrence du Sénégal, pays invité d'honneur à l'AG. Pour finir, notons que le secteur des transports représente 7% du PIB au Togo et retenu dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) comme un secteur de soutien à la croissance économique.■

Démocrate

Projet gestion intégrée des catastrophes et des terres

Des ambulances et du matériel d'observations hydrologiques offerts

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a procédé à la remise des ambulances et du matériel d'observations hydrologique dans le compte du projet gestion intégrée des catastrophes et des terres. Il s'agit de 5 ambulances d'un coût global de 150.000.000 f mises à la disposition du corps des sapeurs-pompiers. Pour le ministre de l'environnement et des ressources forestières André Johnson, ces ambulances doivent servir d'outils d'intervention aux unités de secours régionales que le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) est entrain de construire dans les régions des savanes, Centrale, Plateau et Maritime.

Toujours dans le cadre de l'opérationnalisation du système d'alerte précoce, la direction en charge de l'hydrologie a bénéficié d'équipements techniques de collecte composés de 300 échelles limnimètrtriques, 10 limnigraphes hydro systèmes 50 bicyclettes, 25 balises, 50 portables le tout estimé à un coût total de 125.600.000 f. Il faut rappeler que cette remise a connu la présence du représentant de la Banque mondiale pour son appui financier au projet.

En effet la plateforme de réductions des risques et catastrophes du Togo bénéficie depuis 2012 d'un appui financier pour le développement d'un système d'alerte précoce dans le cadre du PGICT financé par la Banque Mondiale. A en croire les autorités en charge du projet, l'objectif visé à travers ces systèmes d'alerte précoce est d'accroitre la capacité de résilience des communautés rurales face aux effets des inondations récurrentes que subissent les populations. La direction de l'hydrologie a rassuré quant à elle que ces équipements une fois installés permettront de renforcer la collecte sur l'évolution des débits et le niveau des cours d'eau dans les zones vulnérables.■

Charles

Lutte contre le VIH/SIDA

De la nécessité de se protéger

Le VIH/SIDA cause d'énormes dégâts dans nos sociétés. Des familles sont victimes de ce mal du siècle. s'il est vrai que le virus se transmet par plusieurs moyens, la voie la plus connue dans nos pays et en particulier le Togo demeure sexuelle. Malgré les conseils et des formations sur le port du préservatif, la jeunesse togolaise en particulier celle estudiantine n'en fait qu'à sa tête. Prenons un exemple assez simple du quotidien scolaire : Chaque année, des établissements recensent des grossesses des jeunes filles ; des grossesses qui pouvaient être évités si un des deux partenaires se protégeait. Aussi banale que peut être cet exemple, de la même façon le SIDA se transmet facilement sans protection. Le port du préservatif ne sert pas seulement à se protéger contre le VIH/SIDA mais aussi contre d'autres maladies sexuellement transmissibles voire les grossesses non désirés. Les préservatifs ne se vendent plus comme avant car ils se donnent à tout bout de champ et l'objectif est de faire de nos villes d'ici 2020 des villes sans séropositifs. Le port de préservatif lors des relations sexuelles, c'est se protéger contre le VIH/SIDA et d'autres maladies transmissibles. ■

DM

La lutte contre les médicaments de rue

Le Club RFI-Togo sera à Kara en août prochain

Le Club Rfi-Togo affûte ses armes pour débarquer à Kara (420 km au nord de la ville de Lomé) du 11 au 13 août de cette année dans sa croisade contre les médicaments contrefaits et de rue. Ceci à l'occasion des festivités marquant les 18 ans du club au Togo. Cette nouvelle mission dénote de l'implication du club dans la lutte contre les faux médicaments au Togo. "Les médicament de rue tuent. Soyons loin des faux médicaments".

Pour Bienvenu Amouh du Club Rfi-Togo, il s'agira d'un évènement d'envergure, puisque la sensibilisation nationale en faveur du grand public, Lomé et Kara verront une mobilisation forte des médias locaux et internationaux, notamment Rfi dans l'émission « Priorité santé » de Claire Hédon, journaliste à RFI. Il cite également les chaînes de télévisions comme France 24, Africa24 qui seront là pour marquer l'événement.

L'initiative est parrainée par les ministères de la Santé, de la Sécurité, et de la Communication des sports et des arts. Avant l'étape de Kara, le Club Rfi-Togo va animer à Lomé le 24 Juin 2016, une table ronde qui rassemblera les professionnels des médias, la société civile, les corps habillés, les pharmaciens et les médecins. Ceci, afin d'informer le grand public sur le fléau des faux médicaments souvent

achetés aux abords de la rue et qui peuvent "tuer". Cet engagement du lub Rfi-Togo se fait toujours avec la collaboration de la fondation française Chirac, une structure qui a depuis 2008, pour objectifs principaux d'œuvrer en faveur de la paix, de l'environnement et de la santé.

D'après les données de l'OMS, 15 % des médicaments vendus aux abords des routes sont des faux. Tandis que la moitié des médicaments vendus sur internet sont contrefaits. Un médicament falsifié ou contrefait est un produit sans principe actif ou bien sous-dosé, mais qui peut aussi contenir des substances toxiques dont la consommation entraîne une résistance accrue aux vrais médicaments, ce qui peut entraîner de nouvelles maladies, des handicaps ou la mort.■

Démocrate

Eléction du nouveau président de la FIFA

Le Prince Ali demande un report

Et si l'élection tant attendue vendredi d'un nouveau président à la Fifa était reportée ? C'est le souhait du prince Ali, l'un des cinq candidats, qui en a demandé le report mardi via ses avocats. Il a par ailleurs annoncé qu'il avait saisit le Tribunal arbitral du sport après le refus de la Fifa d'installer des isoloirs transparents. Cette demande de procédure accélérée avait fait l'objet d'une première saisine du TAS par le Jordanien lundi. Il a donc mis sa menace à exécution.

Pour la transparence, c'est raté ! Malgré les demandes du prince Ali, la Fifa a refusé de mettre en place des isoloirs transparents. Pourquoi cette demande ? "Seul un isoloir transparent permettrait de prouver que chaque votant vote bien en son âme et conscience et qu'il n'y pas eu de vote forcé, en empêchant les votants de photographier leur bulletin pour prouver qu'ils auraient suivi une éventuelle consigne de vote", a expliqué Me Semerdjian, l'un des avocats du prince Ali, à l'AFP. Cette demande n'a pas été retenue par la fédération internationale qui a juste demandé aux votants de laisser leur téléphone avant de rentrer dans l'isoloir.

Pas de mobile dans les isoloirs

"Les votants pourront avoir avec eux leur téléphone mobile dans la salle du congrès mais devront le laisser au moment où ils iront voter", a assuré le porte-parole de la Fifa. "Cette attitude est incompréhensible, sauf à vouloir s'obstiner à ne pas garantir la transparence des opérations de vote et la sincérité du scrutin", attaquent les avocats Francis Szpiner et Renaud Semerdjian. Selon eux, si la Fifa s'est opposée à la procédure accélérée de demande de mise en place d'isoloirs transparents, c'est "afin que ces questions ne puissent être tranchées avant le 26 février", jour de l'élection. Le TAS a lui indiqué qu'il se prononcera au plus tard jeudi matin.■

Source : Francetvsports.fr

TOM SAINTFIET :

Le corps au Togo le cœur au Cameroun

On apprend que le sélectionneur des Eperviers le belge Tom Saintfiet était en course pour le poste d'entraineur des lions indomptables du Cameroun. Selon le site d'information sportif Africatop sport, il s'en est fallu de peu pour que la candidature de Tom saintfiet passe. La nouvelle n'est pas de nature à réjouir le public sportif togolais même si beaucoup ne portent pas le coach dans leur cœur.

En contrat avec le Togo jusqu'en 2017 le sélectionneur togolais aurait précise le site, mandaté Vincent de Paul Ewo de déposer son dossier à l'appel de candidature lancé par la Fecafoot.

Très décrié, Tom Saintfiet dont les contre-performances ont conduit à l'élimination du Togo pour le prochain mondial serait alors avec les Eperviers faute de mieux. Ceci jette un sérieux doute sur ses chances de réussite avec le Togo qui se prépare pour la confrontation avec la Tunisie. Des voix s'élèvent pour réclamer la tête du belge. Le refus d'envoyer des convocations à certains cadres évoluant à l'extérieur dont Emmanuel Adebayor, Agassa Kossi ou encore les freres Ayité est considéré comme une outrecuidance.■

DM

LE LIBERAL

INTERVIEW Maitre Daniel Dosseh Adjanon, Président de la Chambre nationale des notaires du Togo

Du 29 au 2 mars prochain se tiendra à Lomé les universités notariales en prélude à évènement qui verra la participation des notaires venus de plusieurs pays, votre journal vous propose une interview du président de la Chambre nationale des notaires du Togo Me Daniel Dosseh ADJANON. Une interview reéalisée par le service presse de la chambre nationale des notaires du Togo.

Du 29 février au 2 mars prochain, les notaires togolais se retrouveront en Université Notariale, de quoi il sera essentiellement question lors de cette rencontre ?

L'évènement est à peine lancé que vous avez l'information, nous indique l'importance que vous donnez à notre profession et je vous en remercie.

L'université du notariat togolais est une occasion de se retrouver entre professionnels, pour des formations conçues spécialement pour eux. Cette université qui rassemble de nombreux participants est conçue pour privilégier les échanges, les rencontres et développer des pratiques et approches professionnelles saines. Les conférences et débats vont ainsi inciter chacun à donner son avis, mais aussi à s'informer et à échanger en toute convivialité.

C'est un moment important, un évènement majeur pour la profession et les notaires qui y participent apprécient de pouvoir se rencontrer plus facilement, d'échanger de manière moins formelle et de s'informer grâce aux diverses interventions.

Quels seront les grands thèmes qui seront débattus au cours de cette rencontre annuelle des notaires togolais ?

A cette huitième édition les thèmes suivant seront abordés :

- L'exécution du testament : pratique notariale et intervention du juge
- La cession des titres sociaux en droit OHADA
- Règlement et liquidation judiciaires d'une succession : rôle du notaire et interaction du magistrat

En marge de ces assises et sur proposition et conduite de la chambre de commerce et d'industrie du Togo, un thème : « L'opérateur économique, le foncier et la Banque » pourra être abordé. Vous savez à quel point la problématique du foncier dans notre pays est préoccupante. Ce sujet, tient à cœur aux dirigeants actuels de cet organisme chargé de représenter et de coordonner les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service ; Le foncier tenant une importance dans la garantie des financements.

Qu'est ce qui justifie le choix de ces thèmes, y'a-t-il une nécessité à aborder ces thèmes lors de vos échanges ?

D'abord le contexte : le renforcement des capacités professionnelles et managériales des acteurs de la justice fait partie des axes de la réforme actuellement

en cours dans le secteur et la formation professionnelle continue est obligatoire pour les notaires en exercice et leurs collaborateurs ; La formation doit permettre d'assurer la mise à jour et le perfectionnement des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession. Dès lors que la formation revêt un caractère professionnel, le lien nécessaire de la formation avec l'activité professionnelle du notaire doit être établi. D'où ces thèmes essentiellement professionnels.

En plus, de nouveaux textes ou nouvelles législations touchant de près ou de loin les thèmes abordés sont en vigueur ; diverses pratiques ou approches sur les sujets existent ; Nos tribunaux sont saisis de beaucoup de litiges relatifs aux successions ; tout cela a permis de mettre en évidence un besoin réel des notaires et d'autres acteurs ou praticiens ciblés. ….

Cette année vous ne serez pas seuls en conclave, la chambre nationale des notaires a invité les magistrats, les avocats, les huissiers etc. aux travaux ; Pourquoi avoir pensé associer les autres corps professionnels à cette université ?

Ils sont tous des acteurs ou praticiens du droit ; Chacun à son niveau intervient au règlement d'une succession, à l'exécution d'un testament et aussi dans d'autres domaines ! Mais, Lors de la conduite d'un dossier de succession ayant des paramètres psychologiques, il faut maîtriser les péripéties qui acheminent au partage, dont on sait que la route peut être directe ou sinueuse, rapide ou malaisée parce qu'amiable ou litigieuse. C'est pourquoi une concertation entre ces acteurs s'avère nécessaire.

Y'a-t-il une corrélation directe entre les différents corps professionnels qui participent aux travaux des universités de cette année ?

OUI. Forcement. Si non, ils n'y en seront pas conviés !

Ces professionnels occupent des fonctions complémentaires qui concourent à la réalisation du partage judiciaire, par exemple. Le partage judiciaire se caractérise notamment par de nombreux va et vient entre les professionnels qui officient.

Quand les co-indivisaires ne s'entendent pas pour procéder à un partage amiable, ils s'adressent au Tribunal compétent afin de voir ordonner un partage judiciaire. Il en va de même pour l'exécution d'un testament ; D'où l'intervention du Magistrat.

Les partages complexes nécessitent l'intervention de trois professionnels commis par le Tribunal :

* le notaire qui procède aux opérations de partage

* le juge commis pour surveiller ces opérations

* l'expert pour estimer les biens partagés et / ou proposer la composition des lots ;

Celui qui demande le partage fait souvent appel à l'avocat qui quant à lui fait le lien en facilitant leur communication, se faisant l'interprète des demandes de son client et de ses propositions ou objections auprès de tous pour le calcul d'une récompense, d'un rapport à succession pour la valorisation de tel bien à telle date plutôt que telle autre ….

L'Huissier quant à lui intervient pour les actes de procédures !

Qu'attendez-vous à la fin de ces rencontres annuelles des notaires togolais?

Tout le bénéfice de ce que je viens de vous dire : l'approfondissement de nos connaissances, l'amélioration de nos pratiques, l'épurement de pratiques inutiles ou surabondantes de nos procédures, un meilleur service rendu avec célérité à nos clients ou usagers, etc. ….

Mieux à l'issue des travaux des propositions sont faites aux autorités pour l'amélioration des normes et corpus législatifs ou réglementaires.

Est-ce que la huitième université des notaires verra encore cette année la participation de vos collègues notaires français comme ce fut le cas sur les dernières universités ?

Oui. Des confrères et consœurs de la chambre interdépartementale des notaires de basse Normandie participeront aux travaux et en animeront des thèmes.

Je vous signale qu'il y a un jumelage entre La chambre nationale des notaires du Togo et la chambre départementale des notaires de l'orne devenue chambre interdépartementale des notaires de basse Normandie et dont l'association a pour but d'étudier, proposer et assurer la mise en œuvre d'un protocole de coopération, ainsi que provoquer, faciliter, développer les échanges professionnels entre elles.

Et, depuis plus d'une dizaine d'années nous avons des rencontres annuelles dont celles au cours de nos universités.

Que rapportent ces rencontres annuelles aux notaires togolais ?

C'est un véritable réseau d'échange de travail qui s'est développé au fil des années et les notaires togolais profitent bien des apports de leurs confrères étrangers que ce soit par acquits prospectifs, quand des pratiques ou domaines abordés ne sont pas usuels au Togo ou que ce soit pour des approches de solutions de problèmes existants que nos partenaires ont déjà rencontrés et qu'on n'aborde qu'actuellement au Togo.

Qui appelle-t-on notaire et quels sont ses périmètres professionnels ?

Le notaire est un officier public et ministériel, nommé par décret en conseil des ministres sur proposition du Garde des Sceaux après avis de la chambre nationale des notaires (art 45 loi du 16 novembre 2001 fixant statuts des notaires du Togo).

Par l'Etat, il se voit déléguer le pouvoir d'authentifier les actes qu'il reçoit et qu'il conserve à charge d'en délivrer des copies;

Bien qu'investi de l'autorité publique, le notaire exerce ses fonctions dans un cadre libéral, à titre personnel, sous sa propre responsabilité et de façon professionnellement indépendante, en offrant des services intellectuels et conceptuels dans l'intérêt du client et du public ; c'est une profession libérale réglementée, régie par un code de déontologie, et soumise au contrôle d'instances professionnelles.

Praticien du droit, conseil des parties et rédacteur impartial de leurs conventions il met sa compétence à la disposition de ses clients en les renseignant sur les règles juridiques et fiscales et sur la portée de leurs engagements qu'il consigne dans l'acte qu'il rédige.

Il assiste et met ses compétences à la disposition de ses clients dans l'élaboration des contrats et des conventions qu'ils arrêtent, relativement à leur patrimoine ou à l'organisation de leur vie privée (contrats de mariage, testaments, actes de donation, actes de vente et d'achat en matière immobilière…). En matière de conseil aux entreprises, il rédige des actes civils et commerciaux, accomplit diverses formalités que nécessite la réglementation en vigueur ; il peut également accomplir certains actes au nom de ses clients pour sauvegarder leurs intérêts.

Et outre le fait de respecter la déontologie et le droit, l'un des devoirs du notaire est de collecter l'impôt au nom de l'Etat. Ainsi, les frais de notaires payés sur les actes authentiques comportent une part non négligeable d'impôts. L'exemple des mutations immobilières peut être pris : les acquéreurs s'acquittent ainsi de plusieurs taxes, dissimulées derrières ces fameux frais de notaires. Taxe perçue ou droits d'enregistrement, frais d'hypothèque, taxe de publicité foncière, TVA, éventuellement taxe sur la plus-value… Ce sont donc d'importantes sommes que l'Etat prélève via les notaires par les droits de mutation.■

Service Presse de la CNNT

Togotelecom
De nouvelles offres internet ADSL

.La plus grande structure de la communication Togolaise veut désormais mieux servir ses clients. En effet c'est au cours d'un diner de presse organisé entre associations des consommateurs et professionnels des médias que la société a annoncé son retour en force afin de combler les attentes de son aimable clientèle. Pour son directeur général Tagba Romain, Togotelecom dans sa quête d'innovation se tourne vers le téléphone fixe et la data fixe et tous les produits et services offerts par l'entreprise seront basés sur ces deux solutions de communication.

Au cours de ce diner, la direction de Togotelecom a précisé les avantages de ses offres internet haut débit ADSL et la dynamique de changement en cours qui permettra à tous ses clients de connaitre une nouvelle expérience internet. Ainsi, Togotelecom se focalise sur des débits d'entrée à 1 Mbps pour les résidentiels et à 2 Mbps pour les professionnels. Dans le souci de se rapprocher de ses abonnés, les coûts sont également réduits. Le forfait illimité de 1 Mbps qui coutait 74 340 fcfa est offert désormais à 34 000 fcfa/mois ; le forfait de 2 Mbps qui était à 297 360 FCFA est ramené a 100.000fcfa.

Le directeur Tagba a également édifié l'auditoire sur les travaux de fiabilisation et de qualification du réseau. Pour lui, les travaux effectués ces derniers mois permettront d'avoir une connexion plus fluide et de traiter les demandes de lignes Internet ADSL avec célérité. Quatre innovations viennent consolider le retour en force de togotelecom : Dorénavant, le service reste disponible après l'expiration du forfait pendant une période de grâce de 07 jours pour le renouvellement du forfait ; le modem est remplacé gratuitement par togotelecom en cas de pannes ; l'installation du modem se fait en « plug and play » par le client lui-même des que le support filaire est construit enfin le renouvellement de forfait peut se faire auprès des revendeurs.

Pour Togotelecom, l'ADSL constitue aujourd'hui le meilleur de l'internet pour tous et la garantie d'un haut débit fiable et accessible pour toutes les couches.

Opérateur historique depuis 1997, togotelecom grâce à son réseau en perpétuelle extension assure le service en téléphonie à 30.000 abonnés sur toute l'étendue du territoire dont 8500 clients ADSL. Il faut souligner au passage que c'est Togotelecom qui a introduit le haut débit au Togo en 2007 avec pour défis de faciliter l'accès à Internet à toute la population■

CK

Togo, des avancées économiques depuis 2007
Vers un taux de croissance de 6,2% d'ici 2017

Bien loin des discours élogieux tout le monde s'accorde à dire que le Togo a été performant économiquement parlant depuis bientôt une décennie. Le taux de croissance économique qui va avoisiner bientôt les 6,2% est la preuve éloquente d'un pays qui se relève et marque des pas de géant à rythme endiablé. Ce ne sont pas les indicateurs qui manquent pour soutenir cette embellie économique. Le point d'achèvement à l'initiative des pays pauvres très endettés, résultat des reformes engagés a permis au Togo d'obtenir une annulation d'une grande partie de sa dette extérieure. A cela s'ajoute la Stratégie de Croissance Accélérée(SCAPE) ; Les résultats des efforts déployés par le Togo ont permis de placer l'économie sur un sentier de croissance. Entre 2008 et 2009, le PIB est passé de 2,4 à 3,4 en 2009, 4,0% en 2010 et 4,9% en 2011 et un plus de 5% en 2012.

Les performances économiques montrent que le cadre macroéconomique au Togo est relativement stabilisé avec un niveau d'inflation modérée, un niveau d'endettement en net recul et une amélioration notable des recettes budgétaires assortie d'une maîtrise des dépenses publiques.

Comme impact de ces avancées on note une baisse de l'incidence de la pauvreté au niveau national. En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, elle est effective avec les différentes augmentations de salaires et surtout l'adoption du statut général de la fonction publique dont le décret d'application a été pris en conseil des ministres tout dernièrement.

Le développement n'est pas du reste avec la politique de grands travaux qui se traduisent par la réalisation des infrastructures routières, aéroportuaires et portuaires.

Dans le secteur privé, on est impressionné par l'amélioration du climat des affaires avec l'allègement des conditions de création des entreprises grâce à la mise en place du Centre de Formalités des Entreprises(CFE). N'est-ce pas à juste titre que le dernier rapport Doing Business fait du Togo le meilleur réformateur de ces dernières années?

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, le Togo a fait également des efforts et ceci grâce à des réformes courageuses parmi lesquels la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) une première dans l'espace UEMOA.

Pour réussir cette performance il a fallu que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a hérité d'un pays à économie exsangue trouve des hommes de poigne dont le juriste économiste Adji Otet AYASSOR. Il est l'unique ministre de l'économie et des finances si on met de côté l'éphémère passage à ce poste de l'actuel ministre de l'administration territoriale Payadowa BOUKPESSI.

AYASSOR qui totalise bientôt 10 ans à la tête du ministère de l'économie et des finances s'est démarqué par sa rigueur qui lui attire d'ailleurs des inimitiés même au sein de l'équipe gouvernementale. C'est l'homme de confiance du président de République. Sa gestion parcimonieuse a permis à l'économie togolaise de retrouver du souffle..■

Fabrice